

## ETIENNE JACQUET RENCONTRE 5 MINISTRES DU GOUVERNEMENT

20 DÉCEMBRE 2018 - LE DAUPHINÉ LIBÉRÉ

VALLÉE DU MONT-BLANC | Le président commissaire-enquêteur a rappelé le fonctionnement du dispositif

# Les quatre choses à savoir sur l'enquête publique du PPA2

**L**e PPA2... Du jargon institutionnel ? Oui, mais pas que. Le Plan de protection de l'atmosphère - version 2 - pourrait changer concrètement le quotidien des citoyens de l'Arve. Pour permettre à chacun de se renseigner et de donner son avis, une enquête publique est en cours jusqu'au 14 janvier. Mardi soir, le président de la commission d'enquête, Jacky Decool, a présenté (exceptionnellement) le but et le fonctionnement d'un tel dispositif devant une vingtaine de citoyens. Voici ce qu'il faut en retenir.

### 1 C'est quoi le PPA2 ?

C'est un projet, porté par l'État, qui concerne les 41 communes de la vallée de l'Arve. Il comprend 30 actions concrètes pour tenter de réduire la pollution atmosphérique de la vallée dans les cinq prochaines années.

### 2 Pourquoi une enquête publique ?

Le but des commissaires est de faire en sorte que le public soit parfaitement informé du projet et qu'il s'exprime. À la fin de la période d'enquête publique, la commission rendra un avis favorable ou non (dont l'État peut passer outre). « Si celui-ci est défavorable, n'importe quel citoyen peut attaquer l'État devant le tribunal administratif sans besoin de se justifier », précise Jacky Decool.

### 3 Qui sont les enquêteurs ?

La commission d'enquête, rattachée au territoire de la CCPMB, est composée de trois commissaires-enquêteurs désignés par le Tribunal administratif de Grenoble. « Nous sommes indépendants de la



Le président de la commission d'enquête, Jacky Decool (à droite) a présenté le but d'une telle enquête, sans rentrer dans le contenu du PPA2. Les entretiens se font de façon individuelle. Photo Le DLM/L.D.

préfecture et de la Dréal », insiste le président de la commission.

### 4 Comment donner son avis ?

Il suffit de se rendre sur le site dématérialisé dédié (via le site [www.ccpmb.fr](http://www.ccpmb.fr)) ou bien directement au siège de la CCPMB pour remplir le registre. « Ne mettez pas de renseignements sur votre santé personnelle car tout est public », conseillait Jacky Decool. Il est également possible de mettre plusieurs avis ou bien de rester anonyme.

Maëlle LEDRU

Les commissaires-enquêteurs tiendront des permanences à la CCPMB mercredi 26 décembre (9 h à 12 h), jeudi 3 janvier (13 h 30 à 17 h 30) et vendredi 11 janvier (9 h à 12 h).

## Ce que les associations et collectifs prévoient de dire lors de l'enquête publique

**L**e Coll'air pur est à l'origine de la rencontre avec le président de la commission d'enquête ce mardi soir (lire par ailleurs). Ses membres ont rédigé un document présentant leurs principales revendications dans le cadre de l'enquête publique du PPA2. Ils le feront signer au plus de citoyens possible via les réseaux sociaux d'ici le 14 janvier pour que celui-ci soit intégré au rendu final.

Parmi cette liste très fournie, on peut relever que le Coll'air pur souhaite notamment réduire la pollution du secteur routier par "davantage de transports en commun et la gratuité de ces transports" ainsi que "la continuité de la gratuité du train après Servoz". Concernant le secteur industriel, le collectif demande "un centre de tri pour remplacer l'incinérateur" et "organiser un ramassage des déchets verts".

Pour le secteur résidentiel, le Coll'air pur propose de "stopper l'écobuage" et d'"informer les résidents secondaires de la pollution sur les feux de cheminée". Enfin, sur le secteur agricole, il leur serait souhaitable de "planifier l'épandage de préférence les jours de pluie et non en période de pollution".

### Même combat pour l'AVP à Passy

Le Coll'air pur n'est pas le seul à débattre de la pollution dans la vallée. L'Association pour la qualité de la vie à Passy (AVP), au cours de son assemblée générale la semaine dernière, a également mentionné le souhait que le commissaire enquêteur du PPA2 puisse être alerté sur la nécessité de "supprimer l'incinérateur en le remplaçant par un méthaniseur en plus d'un centre de tri départemental". « S'il est jugé

### L'INFO EN +

#### ÉTIENNE JACQUET A DISCUTÉ DU PPA2 AVEC LES MINISTRES

Étienne Jacquet, vice-président de la CCPMB à l'environnement, s'est rendu à Paris les 6 et 7 décembre dernier afin de rencontrer François de Rugy et Elisabeth Borne, dans le cadre de ce PPA2. « Il y a eu unanimité sur la poursuite du fonds Air bois ainsi que les fonds Air industries et Air entreprises, raconte l'élu. En revanche, les discussions ont été âpres en ce qui concerne les transports multimodaux, notamment concernant la rénovation de la ligne La Roche - Le Fayet dans l'optique du CEVA. »

conforme aux normes européennes, cela ne veut pas dire qu'il ne pollue pas », rappelaient les membres de l'association. Concernant SGL Carbone, les émissions polluantes sont encore importantes pour l'AVP qui veillera à une opération de dépollution « s'il y a fermeture du site ».

L'AVP regrette également la politique du Département sur le "tout routier". La ligne SNCF La Roche/Le Fayet, qui date de 1890, « n'est plus adaptée aux besoins de la vallée de l'Arve », soulignaient ses membres. « Il est nécessaire de la doubler, de l'équiper de blocs automatiques et de la séquencer toutes les 15 minutes aux heures de pointe pour diminuer de façon drastique l'utilisation du diesel ».

Des revendications qui se recoupent largement avec le Coll'air pur.

M.L.D.

### LE CHIFFRE

**43** C'est le nombre de personnes qui ont déjà réagi à l'enquête publique sur le PPA2 au pays du Mont-Blanc depuis son lancement le 10 décembre, dont trois entretiens individuels.